



PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Marseille, le 26 NOV. 2014

Liste des Destinataires in fine

Objet : Fonctionnement du Comité Régional Biodiversité et invitation à la séance plénière du 17 décembre 2014

Madame, Monsieur,

Vous êtes membre du Comité Régional Biodiversité (CRB) depuis sa création par arrêté le 28 décembre 2012. Ce comité répondait dans un premier temps à l'obligation réglementaire introduite par le décret n°2011-739 du 28 juin 2011 relatif aux comités régionaux « trames verte et bleue » de constituer une instance de concertation chargée du suivi de l'élaboration du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE). Nous avons toutefois souhaité, dès sa création, étendre les fonctions et le rôle de ce comité au-delà du seul suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre du SRCE pour qu'il puisse aborder tous les sujets relatifs aux politiques publiques de préservation de la biodiversité, en particulier dans leur interaction avec les politiques d'aménagement.

Trois réunions du CRB ont été tenues en janvier et septembre 2013 puis en juin 2014. Des sujets comme la Trame Verte et Bleue, la Stratégie Globale pour la Biodiversité, l'Observatoire pour la Biodiversité vous ont été présentés, puis ont fait l'objet de débats intéressants. Une rubrique dédiée du site internet de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) vous permet d'accéder au contenu de ces trois premiers CRB :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/le-comite-regional-biodiversite-r1510.html>

La participation de chaque structure qui en est membre à ces réunions est primordiale. Ces séances plénières constituent des étapes clé de l'élaboration, de la mise en œuvre, de la diffusion et de l'appropriation de démarches, plans et programmes en faveur de la biodiversité et les échanges qui ont lieu enrichissent indéniablement nos réflexions. Il est donc essentiel que vous y soyez représentés et

Préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur - SGAR - Bd Paul Peytral, 13282 MARSEILLE CEDEX 20

Tél: 04.84.35.40.00 - Fax. 04.84.35.44.60 - sgar@paca.pref.gouv.fr

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Hôtel de Région - 27 place Jules-Guesde, 13481 MARSEILLE CEDEX 20

Téléphone : 04 91 57 50 57 - Télécopie : 04 91 57 51 51 - biodiversite@regionpaca.fr

que votre expression soit entendue et restituée. Nous vous invitons par conséquent à nous indiquer (par courriel à chayot@regionpaca.fr et frederique.maulin@developpement-durable.gouv.fr) le ou les représentants qui auront mandat pour représenter votre structure pour les prochaines réunions du CRB ainsi que leurs coordonnées précises, y compris électroniques.

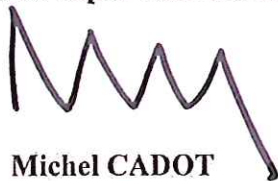
La prochaine réunion du Comité Régional Biodiversité de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se tiendra le :

**Mercredi 17 décembre 2014 à 14h30 (accueil à partir de 14h)
en salle Louis Philibert (2^{ème} étage, accès par la rue Edmond Rostand)
à la Préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur à Marseille.**

Elle sera l'occasion de présenter la version finale du Schéma Régional de Cohérence Écologique, que nous venons de valider formellement après trois années d'élaboration concertée et de consultation, et ses modalités de mise en œuvre, ainsi que le déploiement de la Stratégie Globale pour la Biodiversité. L'ensemble des pièces relatives à cette séance plénière vous sera transmis 15 jours auparavant par voie électronique.

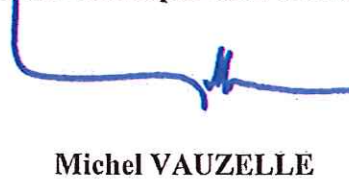
Comptant sur votre présence et votre engagement pour la biodiversité de la région, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération très distinguée.

**Le préfet de la région
Provence-Alpes-Côte d'Azur**



Michel CADOT

**Le Président du Conseil Régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur**



Michel VAUZELLE



PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Liste des destinataires

1/ Collège de représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements (37)

- Trois Conseillers régionaux :
- Marie BOUCHEZ, déléguée auprès de la 2^{ème} Vice-présidente et du 11^{ème} Vice-président dans les affaires relevant des Parcs naturels régionaux
- Annabelle JAEGER, déléguée auprès de la 2^{ème} Vice-présidente dans les affaires relevant de la biodiversité,
- Jacques LERICHOMME, Vice-président de la Commission Développement soutenable, environnement, énergie, climat,
- Le Président du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional ou son représentant,
- Le Président du Conseil général des Alpes de Haute-Provence ou son représentant,
- Le Président du Conseil général des Hautes-Alpes ou son représentant,
- Le Président du Conseil général des Alpes Maritimes ou son représentant,
- Le Président du Conseil général des Bouches-du-Rhône ou son représentant,
- Le Président du Conseil général du Var ou son représentant,
- Le Président du Conseil général de Vaucluse ou son représentant,
- Le représentant désigné par l'Association des maires des Alpes de Haute-Provence,
- Le représentant désigné par l'Association des maires et présidents des communautés des Hautes-Alpes,
- Le représentant désigné par l'Union des maires des Bouches-du-Rhône,
- Le représentant désigné par l'Association des maires du Var,
- Le représentant désigné par l'Association des maires des Alpes Maritimes,
- Le représentant désigné par l'Association des maires de Vaucluse,
- Le Président de la Communauté d'agglomération d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette ou son représentant,
- Le Président de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon ou son représentant,
- Le Président de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix-en-Provence ou son représentant,
- Le Président de la Communauté d'agglomération de Toulon-Provence-Méditerranée ou son représentant,
- Le Président de la Communauté urbaine de Marseille-Provence-Métropole ou son représentant,
- Le Président de la Métropole Nice-Côte d'Azur ou son représentant,
- Le Président du Pays Gapençais ou son représentant,
- Le Président du Parc naturel régional des Alpilles ou son représentant,
- Le Président du Parc naturel régional de Camargue ou son représentant,
- Le Président du Parc naturel régional du Luberon ou son représentant,
- Le Président du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur ou son représentant,

Préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur - SGAR - Bd Paul Peytral, 13282 MARSEILLE CEDEX 20
Tél: 04.84.35.40.00 - Fax. 04.84.35.44.60 - sgar@paca.pref.gouv.fr

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Hôtel de Région - 27 place Jules-Guesde, 13481 MARSEILLE CEDEX 20
Téléphone : 04 91 57 50 57 - Télécopie : 04 91 57 51 51 - biodiversite@regionpaca.fr

- Le Président du Parc naturel régional du Verdon ou son représentant,
- Le Président du Parc naturel régional du Queyras ou son représentant,
- Le Président du Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont Ventoux ou son représentant,
- Le Président du Syndicat mixte des Baronnie provençales ou son représentant,
- Le Président du Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional de la Sainte Baune ou son représentant,
- Le Président de l'Agence Régionale Pour l'Environnement ou son représentant,
- Le Président du Syndicat mixte du bassin des Sorgues ou son représentant,
- Le Président du Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance, ou son représentant,
- Le Président de l'Établissement public foncier régional, ou son représentant,
- Le Président du Comité de bassin Rhône-Méditerranée ou son représentant,

2/ Collège de représentants de l'État et de ses Établissements Publics (16)

- La Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement ou son représentant,
- Le Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ou son représentant,
- Le Directeur départemental des territoires et de la mer des Bouches-du-Rhône ou son représentant,
- Le Directeur départemental des territoires des Hautes-Alpes ou son représentant,
- La Directrice départementale des territoires des Alpes de Haute-Provence ou son représentant,
- Le Directeur départemental des territoires de Vaucluse ou son représentant,
- Le Directeur départemental des territoires des Alpes Maritimes ou son représentant,
- Le Directeur départemental des territoires du Var ou son représentant,
- Le Directeur interrégional de la mer ou son représentant,
- Le Directeur régional de l'Office national des forêts ou son représentant,
- Le Délégué régional Provence-Alpes-Côte d'Azur du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres ou son représentant,
- Le Délégué interrégional de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ou son représentant,
- Le Délégué interrégional de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques ou son représentant,
- La Déléguée régionale de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse – Délégation de Marseille ou son représentant,
- Le Directeur général de Grand Port de Marseille ou son représentant,
- Le Directeur de l'Établissement Public d'Aménagement OIN Plaine du Var ou son représentant,

3/ Collège de représentants d'organismes socioprofessionnels et d'usagers de la nature (32)

- Le Président de la Chambre régionale d'agriculture ou son représentant,
- Le Président de la Fédération régionale des syndicats des exploitants agricoles ou son représentant,
- Le Porte-Parole de la Confédération Paysanne PACA ou son représentant,
- Le Président de l'Association des agriculteurs bio de Provence Alpes-Côte d'Azur,

- Le Président de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural ou son représentant,
- Le Président du Centre régional de la propriété forestière ou son représentant,
- Le Président du Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes Méditerranée ou son représentant,
- Le Président de la Chambre régionale de commerce et d'industrie ou son représentant,
- Le Directeur du Groupe régional des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural de Provence-Alpes-Côte d'Azur ou son représentant,
- Le Directeur de l'Agence d'urbanisme du Pays d'Aix Durance ou son représentant,
- Le Directeur de l'Agence d'urbanisme de l'Aire de Toulon ou son représentant,
- Le Directeur de l'Agence d'urbanisme de l'Agglomération de Marseille ou son représentant,
- Le Référent territorial de la Fédération des Schémas de cohérence territoriale ou son représentant,
- Le Directeur du Conseil Architecture Urbanisme Environnement de Vaucluse ou son représentant,
- Le Directeur régional de Réseau Ferré de France ou son représentant,
- Le Délégué régional de Réseau de Transports d'Électricité du Sud-Est ou son représentant,
- Le Directeur d'ESCOTA ou son représentant,
- Le Président de l'Union régionale des syndicats de propriétaires forestiers, sylviculteurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur ou son représentant,
- Le Président d'Ea Eco-entreprises ou son représentant,
- Le Président de l'Association PACA Pour Demain ou son représentant,
- Le Secrétaire Général de l'Union nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse ou son représentant,
- Le Président de la Fédération régionale des Travaux Publics ou son représentant,
- Le Chef de Projet de la Caisse des dépôts et consignations Biodiversité ou son représentant,
- Le Président de l'Union française de l'électricité ou son représentant,
- Le Président de l'Union patronale régionale PACA, ou son représentant,
- Le Secrétaire général de la CGT PACA, ou son représentant,
- Le Secrétaire général de l'Union régionale Force ouvrière PACA, ou son représentant,
- Le Secrétaire général de la FSU PACA, ou son représentant,
- Le Secrétaire général de l'Union régionale UNSA PACA, ou son représentant,
- Le Secrétaire général de l'Union régionale CFDT PACA, ou son représentant,
- Le Secrétaire général de l'Union régionale CFTC PACA, ou son représentant,
- Le Secrétaire général de l'Union régionale CFE-CGC PACA, ou son représentant,

4/ Collège de représentants d'associations, d'organismes ou de fondations œuvrant pour la préservation de la biodiversité (16)

- Le Directeur du Parc national des Écrins ou son représentant,
- Le Directeur du Parc national du Mercantour ou son représentant,
- Le Directeur du Parc national de Port-Cros ou son représentant,
- Le Directeur du Parc national des Calanques ou son représentant,
- Le Président du Collectif régional Provence-Alpes-Côte d'Azur des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement ou son représentant,
- Le Président de la Ligue de protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur ou son représentant,
- Le Président d' « Humanité et Biodiversité » ou son représentant,

- Le Président de l'Union régionale Vie et Nature – France Nature Environnement ou son représentant,
- Le Président de la Fondation de la Tour du Vallat ou son représentant,
- Le Président du Conservatoire botanique national alpin ou son représentant,
- Le Président de la Fédération nationale des chasseurs ou son représentant régional,
- Le Président de la Fédération nationale de la pêche en France et de la protection du milieu aquatique ou son représentant régional,
- Le Président de Volubilis ou son représentant,
- Le Président de Groupe Interdisciplinaire de Réflexion sur les traversées sud-alpines et l'Aménagement du territoire Maralpin (GIR MARALPIN) ou son représentant,
- Le Président du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ou son représentant,
- Le Président de l'Association des migrateurs de Rhône Méditerranée ou son représentant,

5/ Collège de scientifiques et de personnalités qualifiées (8)

- Olivier ARNAUD, Directeur du domaine du Rayol,
- Marcel BARBERO, Président du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- François BOILLOT, membre du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Gilles CHEYLAN, Conservateur au Musée National d'Histoire Naturelle d'Aix-en-Provence,
- Emmanuel COSSON, Directeur de l'Association régionale Groupe Chiroptère de Provence,
- Georges DEMOUCHY, enseignant à l'Ecole nationale supérieure du paysage.
- Bernard PICON, Directeur de recherche au CNRS UMR ESPACE Equipe Desmid,
- Thierry TATONI, Directeur de l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Écologie marine et continentale.